

Votants: 79
Convocation du Conseil d'Agglomération: le 19 mai 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire: le 30 mai 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 mai 2017

MUSEES – CONTRAT D'AUTEUR POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE HENRI-GEORGES CLOUZOT ET LES ARTS AU MUSEE BERNARD D'AGESCI

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Dominique SIX, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Romain DUPEYROU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jeanine BARBOTIN, Michel PANIER à René PACAULT, Eric PERSAIS à Yvonne VACKER, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-Martial FREDON par Pascaline MICHELET

Titulaires absents:

Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBAULT, Dominique JEUFFRAULT, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR, Marcel MOINARD, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 MAI 2017

MUSEES – CONTRAT D'AUTEUR POUR L'EXPOSITION TEMPORAIRE HENRI-GEORGES CLOUZOT ET LES ARTS AU MUSEE BERNARD D'AGESCI

Madame Elisabeth MAILLARD, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'exposition Henri-Georges CLOUZOT (1907-1977) et les arts se tiendra au musée Bernard d'Agesci du 11 octobre 2017 au 25 février 2018.

Cette exposition a pour but de montrer le lien étroit qu'entretenait H.G. CLOUZOT et les arts visuels. Réalisateur de films, mais également photographe et peintre, il fut proche de nombreux artistes de sa génération, la trace la plus marquante en restant Le Mystère Picasso. Il cherche dans les arts visuels des moyens plastiques qu'il va utiliser dans ses films.

L'exposition est l'occasion de montrer ses différentes collaborations, mais aussi de mettre en scène les univers d'un réalisateur que l'on peut parfois confondre avec ses personnages.

Elle s'articule autour de 3 axes ou environnements :

- Le Mystère Picasso.
- La Prisonnière : son exposition d'art cinétique, son labyrinthe, ses effets abstraits,
- La collection privée de H.G. CLOUZOT, partiellement représentée dans l'appartement du galeriste joué dans La Prisonnière, sorte de double réalisateur. Cet espace est un pendant à l'espace cinétique.

Le contrat d'auteur joint en annexe a pour objet d'organiser les modalités de coopération avec Damien AIRAULT, commissaire d'exposition qui assurera la création intellectuelle de l'exposition et le suivi de sa mise en œuvre par la CAN. Ce contrat détermine également les modalités de cession des droits de propriété intellectuelle attachés à la création.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer le contrat d'auteur avec Damien AIRAULT, commissaire d'exposition, joint en annexe,

- Autoriser les dépenses afférentes inscrites au contrat, et notamment la rémunération du commissaire d'exposition à hauteur de 8 500 euros TTC d'une part, le remboursement de ses frais de déplacement à hauteur de 400 euros TTC d'autre part ; ces sommes sont prévues au budget 2017.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 79 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée